



OBSERVATOIRE DE LA RÉMUNÉRATION AGRICOLE ÉQUITABLE

MAX HAVELAAR

NOURRIR À DÉCOUVERT

Décrypter les écarts pour construire
un revenu agricole juste

Avril 2026

Le revenu juste : une notion à éclairer

Depuis plus de quinze ans, les crises agricoles se succèdent en France avec un déclencheur commun : **le revenu particulièrement fragile des agriculteurs**. La dégradation progressive de la balance commerciale agroalimentaire, qui a conduit aux États généraux de l'alimentation (EGAlim) en 2018, suivie par la crise du secteur biologique, par les mobilisations agricoles de 2024 et 2025 autour des normes environnementales et de l'accord Mercosur, ainsi que par des débats suscités par les Conférences de la souveraineté alimentaire fin 2025 ; tous ces épisodes ont révélé **une tension structurelle persistante dans le partage de la valeur au sein des chaînes agroalimentaires**.

Dans ce contexte, l'atteinte d'un « revenu juste » pour les agriculteurs s'impose comme un enjeu central.

Pourtant, cette notion recouvre **des ambitions différentes selon les acteurs du débat** : agriculteurs, syndicats et organisations professionnelles, pouvoirs publics ou société civile.

Ces divergences de points de vue ne traduisent pas nécessairement des désaccords de fond, mais elles révèlent **que l'absence de clarification sur le sujet du revenu brouille le débat public**. À ce titre, si l'on souhaite expliciter ce que peut être un « revenu juste », on peut cadrer la réflexion en distinguant trois niveaux de revenus, qui correspondraient à des ambitions différentes et qui pourraient éclairer l'action publique et le secteur privé. Ces trois niveaux sont représentés dans le schéma ci-contre.

Le présent état des lieux propose donc d'analyser les niveaux de revenus agricoles sur les dix dernières années, afin de mettre en regard les réalités économiques et les différentes ambitions associées à la notion de juste rémunération.

Trois niveaux d'ambition des revenus agricoles

01

Revenu de sortie de la pauvreté

Être au-dessus du seuil de pauvreté monétaire.

Référence : INSEE
60 % du niveau de vie médian

02

Revenu décent

Disposer des ressources suffisantes pour faire face aux nécessités de la vie quotidienne et pour avoir la possibilité de participer pleinement à la vie sociale.

Référence : CNLE
Existant : budget de référence en milieu rural
À définir : budget de référence pour des agriculteurs

03

Revenu d'intérêt général

Intéresser suffisamment les agriculteurs pour maintenir leur activité, assurer la transition vers une agriculture durable et envisager le renouvellement des générations.

Référence : à construire

Principales conclusions de l'étude

43 %
des agriculteurs
ont un résultat
inférieur au SMIC.

14 %
PRODUISENT À PERTE

29 %
ONT UN REVENU
INFÉRIEUR AU SMIC

Le revenu courant avant impôt par unité de travail annuel non salariée (RCAI/UTANS), soit le résultat généré par exploitation, est l'indicateur comptable utilisé pour analyser les revenus issus de l'activité agricole. C'est un indicateur des bénéfices de l'entreprise agricole qui traduit ce que les agriculteurs et agricultrices génèrent et qui peut être utilisé pour leurs revenus ou pour réinvestir dans leur exploitation.

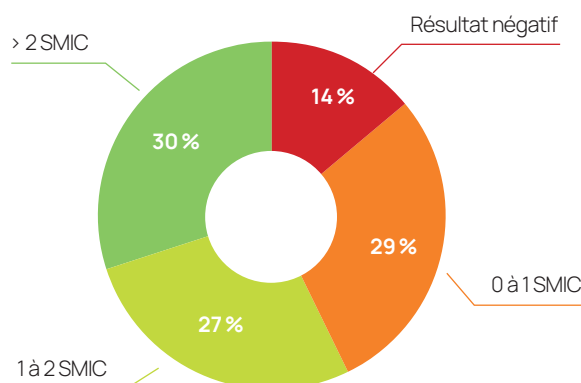
Entre 2015 et 2024, 43 % des agriculteurs en moyenne ont généré un résultat négatif ou inférieur au SMIC. Cette proportion varie selon les années, oscillant entre 30 % et 55 %, mais reste structurellement élevée sur l'ensemble de la période.

Parmi eux :

- 14 % en moyenne des agriculteurs génèrent un résultat négatif (c'est-à-dire qu'ils produisent à perte) ;
- 29 % dégagent un revenu positif, mais inférieur à 1 SMIC.

Au-delà de la moyenne nationale, l'analyse par région et par orientation technico-économique révèle que la précarité est systémique au sein de l'agriculture française : en moyenne sur dix ans, toutes les spécialisations et tous les territoires ont une part d'agriculteurs sous le SMIC de plus de 30 %. Au-delà de ce socle minimum, les contrastes entre les filières et entre les régions sont très marqués.

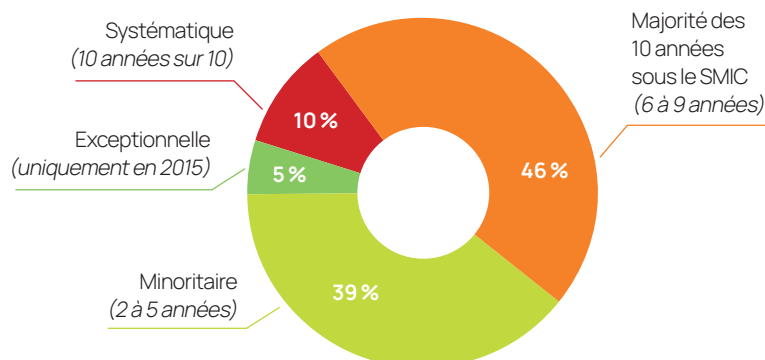
Répartition des revenus de l'activité agricole en équivalent SMIC annuel (moyenne 2015-2024)



Source : Max Havelaar France à partir des microdonnées du RCAI/UTANS du RICA, 2015-2024, Agreste.

Retraitement de l'échantillon pour exclure les exploitations avec moins de 1 UTANS. Le niveau du SMIC retenu pour chaque année est le SMIC net annuel moyen majoré de 30 % de cotisations sociales.

Répartition des agriculteurs dont le revenu était inférieur au SMIC en 2015 en fonction du nombre d'années sous le SMIC jusqu'en 2024



Source : Max Havelaar France à partir des microdonnées du RICA, 2015-2024, Agreste. Échantillon retraité pour exclure les exploitations correspondant à moins de 1 UTANS. Le niveau de SMIC retenu pour chaque année est le SMIC net annuel moyen majoré de 30 % des cotisations sociales, comparé au RCAI/UTANS de chaque exploitation.

L'ascenseur économique semble cassé.

L'analyse démontre également que le niveau de revenus des agriculteurs évolue assez peu dans le temps. Autrement dit, les agriculteurs les plus modestes le restent, généralement, et ne remontent que rarement parmi les catégories supérieures de revenus.

En suivant la trajectoire des agriculteurs dont le revenu est inférieur au SMIC en 2015 sur les années suivantes, on observe que parmi eux, 56 % sont restés sous le SMIC la majorité du temps (entre 6 et 10 années) jusqu'en 2024. Ce phénomène ne s'estompe que peu dans le temps et permet de conclure sur l'existence d'une « trappe à pauvreté » parmi les agriculteurs.

**Le revenu agricole
seul ne permet pas
de vivre décemment.**

Si l'on s'intéresse maintenant au niveau de vie des agriculteurs, en tant qu'indicateur produit par l'INSEE et qui tient compte des différentes ressources (dont les revenus issus de l'agriculture, mais pas uniquement) et du nombre de personnes au sein du foyer, une réalité structurante est mise en évidence : le niveau de vie des agriculteurs repose largement sur des ressources extérieures à l'activité agricole.

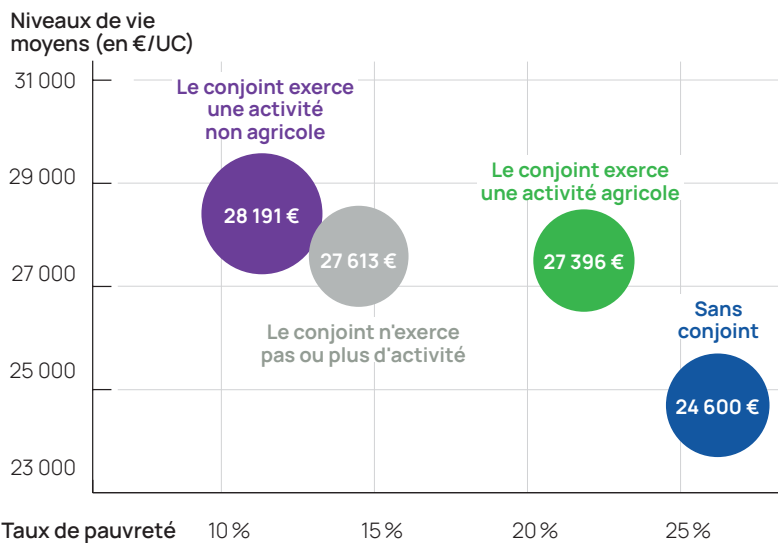
Le bénéfice agricole ne représente que 35 % du revenu disponible des ménages agricoles¹. Autrement dit, près des deux tiers des ressources proviennent d'autres sources : revenus d'activité non agricole, pensions et retraites, revenus du patrimoine ou transferts sociaux. Les agriculteurs monoactifs (71 % des exploitants) sont ceux dont les niveaux de vie sont les plus faibles, tandis que les pluriactifs (29 %) affichent un niveau de vie médian supérieur de 5 000 € par an (+19,5 %). La diversification des revenus joue un rôle de protection particulièrement marqué pour les exploitants dans la situation la plus modeste.

Par ailleurs, le niveau de vie de l'ensemble des ménages agricoles permet de comparer la situation des agriculteurs à celle du reste de la population. Si le niveau de vie médian des ménages agricoles est proche en moyenne du niveau de vie médian des Français (22 800 € par an contre 22 400 € par an), il masque des inégalités plus marquées. Les ménages agricoles les plus modestes sont plus pauvres que leurs équivalents dans la population générale, et inversement pour les ménages les plus aisés. Les écarts entre ces situations extrêmes sont plus élevés dans la population agricole (rapport de 4,1 contre 3,4).

Autrement dit, les inégalités des niveaux de vie entre agriculteurs sont plus fortes que les inégalités globales au sein de la population française.

¹INSEE, Emplois et revenus des indépendants

**Niveau de vie moyen et taux de pauvreté
en fonction du travail du conjoint**



Taille des bulles = nombre d'agriculteurs concernés par la catégorie

Source : Max Havelaar France à partir de INSEE Références, édition 2025, Emploi et revenus des indépendants, Les exploitants agricoles vivent plus souvent sous le seuil de pauvreté que l'ensemble de la population, données 2020.

**C'est le montant annuel
nécessaire pour que chaque
agriculteur dont le revenu
est inférieur au SMIC atteigne
ce seuil minimal.**

4,7
MILLIARDS

Ce montant a fortement varié depuis 2015, mais il s'établit en moyenne à 4,7 milliards par an sur les deux dernières années. Sa valeur record s'établit à 5,22 milliards en 2024. L'accentuation de cette somme manquante sur ces deux dernières années n'est pas seulement due à une augmentation du nombre d'agriculteurs sous le SMIC, mais aussi à une précarisation des agriculteurs, qui sont davantage éloignés du SMIC qu'auparavant.

Pour aller plus loin

Retrouvez la publication complète qui étaye ces conclusions via des analyses complémentaires :

- les fortes variations de revenus entre les filières et entre les régions de production ;
- une analyse de l'influence des prix, des volumes produits et des flux d'importation et d'exportation sur les revenus agricoles, montrant que seul le prix présente une corrélation significative avec le revenu agricole ;
- les outils du commerce équitable et de Max Havelaar France pour un juste revenu agricole.



● Méthodologie

La présente publication s'appuie sur la mobilisation de deux indicateurs identifiables à partir de deux sources de données publiques principales et complémentaires sur les revenus agricoles :

1. **le résultat courant avant impôts par unité de travail annuel non salarié - RCAI/UTANS** (Source : Réseau européen d'Information Comptable Agricole - RICA, microdonnées 2015-2024, Agreste) ;
2. **le niveau de vie des ménages agricoles** (Source : INSEE), indicateur de référence pour évaluer le revenu d'une personne en tenant compte que ses ressources sont mutualisées et doivent bénéficier à plusieurs personnes (ex : enfants du ménage).

Notre étude s'inscrit dans la lignée de deux publications de référence, qui jusqu'ici travaillent sur ces indicateurs en parallèle : le programme de recherche Agr'Income, coordonné par l'Unité Mixte de Recherche SMART, et une note publiée en 2024 via l'INSEE qui synthétise les indicateurs et sources de données pour l'étude des revenus agricoles¹.

Dans cette publication, nous cherchons à isoler l'analyse et l'impact des revenus issus de l'activité agricole sur le quotidien des agriculteurs et agricultrices, pour recontextualiser les différents défis auxquels ils et elles font face au regard de leurs revenus. Les indicateurs que nous étudions se focalisent donc sur les résultats des exploitations agricoles comme la source principale permettant d'évaluer les revenus courants disponibles pour les agriculteurs pour satisfaire à leurs besoins quotidiens.

Par ailleurs, les fortes hétérogénéités entre les exploitations en France nous conduisent également à étudier les résultats par filière et territoire, intégrant les chocs récents (2015 - 2024) : volatilité accrue des prix, crises sanitaires et géopolitiques, inflation des charges, évolutions de la PAC.

Dans cette étude, l'échantillon disponible a été retraité en écartant les exploitations dont le nombre d'agriculteurs non-salariés (UTANS) était inférieur à 1. Ce retraitement poursuit l'objectif de qualifier les revenus agricoles pour les agriculteurs dont la place de l'activité agricole est prépondérante dans leur quotidien. La comparaison avec le SMIC est réalisée à partir des valeurs du SMIC annuel net pour un temps plein (35 heures de travail par semaine), chargé des cotisations sociales spécifiques au secteur agricole (évaluées à 30 %). Cette comparaison est donnée à titre d'objectif minimum de protection des revenus, mais Max Havelaar France a conscience que le temps de travail en agriculture est en moyenne supérieur à 35 heures par semaine.

¹Étienne APERS, Félix PAQUIER, Isabelle ROBERT-BOBEE, Vincent Marcus, 2024, Combien gagne un agriculteur ? Blog INSEE



Un espace collectif pour comprendre, visibiliser et défendre un revenu juste pour les agriculteurs en France

● Contacts

Jules Colombo

Responsable de l'Observatoire de la Rémunération Agricole Équitable
j.colombo@maxhavelaarfrance.org

Laurie Roubas

Responsable du Pôle Producteurs, Standards & Impacts
l.roubas@maxhavelaarfrance.org

Valeria Rodriguez

Directrice de Plaidoyer
v.rodriguez@maxhavelaarfrance.org

Virginie Perrin

Directrice de la Communication
v.perrin@maxhavelaarfrance.org



Association Max Havelaar France

Arboretum | 1 place des Papeteries | 92000 Nanterre

www.maxhavelaarfrance.org

